

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

(Non vérifié)

Pour les périodes de trois et six mois
terminées le 30 septembre 2019

Canada



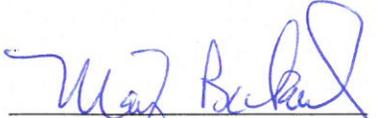
TABLE DES MATIÈRES

Attestation des cadres supérieurs	3
États financiers	4
Rapport de gestion	18
Analyse des risques.....	20

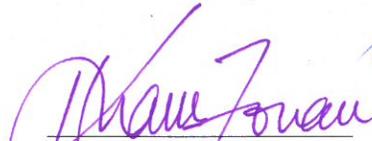
ATTESTATION DES CADRES SUPÉRIEURS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Margaret Beckel
Présidente-directrice générale



Ikram Zouari, CPA, CGA
Chef de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 14 novembre 2019

État de la situation financière (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 113	18 475
Trésorerie affectée	336	332
Placements affectés	1 516	1 516
Créances		
Clients	568	734
Ministères et organismes gouvernementaux (note 12)	59	183
Fondation du Musée canadien de la nature	-	91
Stocks	172	164
Frais payés d'avance	895	1 164
	21 659	22 659
Collections	1	1
Avances aux employés	493	505
Placements affectés	1 500	1 500
Placements	968	968
Immobilisations (note 3)	172 519	175 802
	197 140	201 435
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Fournisseurs	3 299	4 724
Ministères et organismes gouvernementaux (note 12)	343	632
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	1 118	1 065
Produits, apports et crédits parlementaires reportés (note 5)	10 383	7 233
Avantages sociaux futurs	146	223
	15 289	13 877
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	23 370	23 943
Financement des immobilisations reporté (note 6)	160 097	162 879
Avantages sociaux futurs	2 889	2 889
	201 645	203 588
Déficit accumulé		
Non affecté	7 561	9 932
Investissement en immobilisations (note 7)	(12 066)	(12 085)
	(4 505)	(2 153)
	197 140	201 435

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits				
Droits d'entrée et des programmes (note 9)	1 847	1 417	3 338	2 465
Opérations auxiliaires (note 10)	706	568	1 337	1 128
Apports (note 11)	1 477	448	1 938	912
Intérêts et revenus de placements	112	84	189	137
Divers	170	152	370	332
	4 312	2 669	7 172	4 974
Charges (note 13)				
Inspiration et engagement	3 328	2 852	6 314	5 775
Entretien et accessibilité des collections	5 341	814	6 025	1 539
Recherche et découverte	1 245	1 034	2 425	2 190
Services de soutien interne	1 545	1 277	2 907	2 621
Édifices et terrains	4 794	4 517	8 818	8 785
	16 253	10 494	26 489	20 910
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(11 941)	(7 825)	(19 317)	(15 936)
Crédits parlementaires (note 8)	8 460	8 851	16 965	17 239
Résultats d'exploitation nets	(3 481)	1 026	(2 352)	1 303

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution du déficit accumulé (Non vérifié)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	Non affecté	Investi en immobilisations	2019	2018
Déficit accumulé au début de la période	11 055	(12 079)	(1 024)	(3 877)
Résultats d'exploitation nets	(3 481)	-	(3 481)	1 026
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	(13)	13	-	-
Déficit accumulé à la fin de la période	7 561	(12 066)	(4 505)	(2 851)

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	Non affecté	Investi en immobilisations	2019	2018
Déficit accumulé au début de la période	9 932	(12 085)	(2 153)	(4 154)
Résultats d'exploitation nets	(2 352)	-	(2 352)	1 303
Variation nette dans l'investissement en immobilisations (note 7)	(19)	19	-	-
Déficit accumulé à la fin de la période	7 561	(12 066)	(4 505)	(2 851)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état de réévaluation des gains et pertes a été exclu puisqu'il n'y a pas eu de réévaluation des gains ou pertes.

État des flux de trésorerie pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre
(Non vérifié)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Activités de fonctionnement				
Encaissements - clients et donateurs	3 069	2 064	5 850	4 225
Encaissements - crédits parlementaires	9 274	7 454	15 976	14 220
Décaissements - personnels	(3 848)	(3 874)	(7 807)	(7 606)
Décaissements - fournisseurs	(8 567)	(3 732)	(12 798)	(8 397)
Intérêts reçus	112	84	189	137
Intérêts payés	(612)	(637)	(1 231)	(1 280)
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités de fonctionnement	(572)	1 359	179	1 299
Activités en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations	(1 112)	(689)	(1 645)	(1 802)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités en immobilisations	(1 112)	(689)	(1 645)	(1 802)
Activités de financement				
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(263)	(238)	(520)	(471)
Crédits parlementaires reçus pour l'achat d'immobilisations	1 085	1 070	1 628	2 140
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	822	832	1 108	1 669
Augmentation (diminution) de la trésorerie et de la trésorerie affectée	(862)	1 502	(358)	1 166
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	18 977	14 796	18 475	15 076
Trésorerie affectée au début de la période	334	134	332	190
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	18 449	16 432	18 449	16 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	18 113	16 282	18 113	16 282
Trésorerie affectée à la fin de la période	336	150	336	150
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	18 449	16 432	18 449	16 432

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2019 (Non vérifié)

1. Pouvoirs et mission

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*, le 1^{er} juillet 1990. Il s'agit d'une société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et qui n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif (OSBL) du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature et des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est indiquée ci-dessous :

- **Inspiration et engagement**

La Société élabore et entretient des expositions, des programmes, le site internet **nature.ca**, des publications électroniques et imprimées, des activités de génération de produits et d'autres activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

- **Entretien et accessibilité des collections**

La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature.

- **Recherche et découverte**

La Société explore le passé et aide les Canadiens à préparer l'avenir grâce à des activités de recherche appliquée et systématique ainsi qu'à l'établissement et à la sauvegarde de réseaux et de liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux.

- **Services de soutien interne**

La Société élabore et met en œuvre des politiques, une structure de responsabilisation et des procédures qui gouvernent la réalisation de son mandat, y compris la gouvernance, l'orientation stratégique, les services intégrés, la mesure du rendement de la Société et les rapports au Parlement.

- **Édifices et terrains**

La Société fournit des installations sécuritaires et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences de sécurité et des codes du bâtiment, notamment l'Édifice commémoratif Victoria rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat de la Société.

2. Principales conventions comptables

A) Méthode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public (NCSP) du Canada et reflètent l'application des normes de la Section 4200 relatives aux OSBL.

B) Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations entre entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont mesurées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

i) Les opérations interentités sont mesurées à la valeur de l'échange lorsqu'elles sont entreprises selon des modalités semblables à celles adoptées si les entités avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts fournis sont recouverts.

ii) Les biens ou services échangés gratuitement entre entités sous contrôle commun représentent des coûts non attribués qui ne sont pas recouverts par le bénéficiaire et ne sont pas comptabilisés par la Société. Les services reçus gratuitement par la Société comprennent les services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada et les services de pension de Services publics et Approvisionnement Canada.

C) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations et la juste valeur marchande des spécimens cédés aux collections. Les montants réels pourraient différer de façon significative des estimations. Ces dernières sont revues annuellement et les rajustements, s'ils s'avèrent nécessaires, seront constatés dans les états financiers de l'exercice où ils auront fait surface.

D) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du coût pondéré moyen, et la valeur de réalisation nette est fondée sur le prix de détail.

E) Collections

La Société détient et conserve une collection inestimable d'objets d'histoire naturelle au bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Ces collections figurent à l'état de la situation financière comme un élément d'actif comptabilisé à la valeur nominale de 1 000 \$ étant donné la difficulté à déterminer une valeur appropriée pour ces actifs. Les spécimens achetés pour les collections sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

F) Immobilisations

- Les immobilisations sont comptabilisées au coût, y compris le matériel, l'équipement et les autres charges destinés à la conception et au développement d'expositions permanentes.
- Les immobilisations inscrites comme locations-acquisitions sont initialement comptabilisées selon la valeur actualisée des paiements minimaux de loyer au début du bail.
- Les terrains et l'édifice, propriétés du gouvernement du Canada, et sous le contrôle de la Société, sont comptabilisés à leur coût estimatif.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à l'aide de taux fondés sur la vie utile estimative des actifs, à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte de la convention de location ou de la durée de vie utile de l'immobilisation.

Lorsque les conditions indiquent qu'un actif ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des services, le coût de l'actif est réduit à sa valeur résiduelle le cas échéant.

Actif	Durée de vie
Édifice commémoratif Victoria	40 ans
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 ans
Cabinets de collection et rayonnages	
Matériel de bureau et ameublement	10 ans
Matériel général	
Expositions permanentes	
Matériel de recherche	5 à 25 ans
Améliorations à l'édifice	
Améliorations locatives	5 ans à la fin de la durée du bail
Matériel informatique	3 ans

G) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de la Société est couverte par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées comme une charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont eu droit à des indemnités de départ jusqu'au 31 mars 2012, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

À la suite de diverses circonstances, la Société comptabilisera des indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

iii) Indemnités de congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie au cours de la période pendant laquelle les employés fournissent leurs services en retour des prestations. Le coût des obligations au titre des prestations constituées liées aux crédits de congé de maladie acquis par les employés est déterminé de manière actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et l'estimation la plus probable de la direction concernant l'inflation, le taux d'actualisation, les données démographiques du personnel et l'utilisation que font les employés en service des droits de congé de maladie. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante des employés actifs visés par ces prestations de congé de maladie.

H) Constatation des produits

i) Droits d'entrée et des programmes, opérations auxiliaires et produits divers

Les produits provenant des droits d'entrée et des programmes, des opérations auxiliaires et des produits divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves évidentes de l'existence d'un accord intervenu entre les deux parties, que les biens ont été livrés ou que les services ont été rendus aux clients, que le prix est établi et déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La Société comptabilise également des produits reportés lorsque les montants sont perçus avant d'avoir fourni les biens et rendu les services.

ii) Apports

Les apports sont constitués de dons reçus de particuliers, de fondations et de sociétés. La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports non affectés sont constatés comme produits à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, et si le montant à recevoir peut-être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports avec affectations d'origine externe destinés à des projets ou à des charges spécifiques sont reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont encourues.

Les revenus de placement relatifs aux apports affectés sont d'abord inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés et ensuite constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice fiscal au cours duquel les charges connexes sont engagées.

iii) Commandites en nature et spécimens donnés aux fins des collections

Les commandites en nature impliquent d'obtenir un soutien non financier pour un projet, une activité ou un produit en échange d'importants avantages en matière de relations publiques. Une commandite en nature est reconnue si le bien ou le service

contribué est utilisé dans le cours normal des activités et aurait autrement été acheté, et une fois que l'échange a eu lieu. Les commandites en nature sont comptabilisées à l'état des résultats à leur juste valeur marchande comme un apport et une contrepartie de charge reliée.

Les spécimens cédés aux collections sont comptabilisés à la juste valeur marchande comme apports avec une charge équivalente à la fonction entretien et accessibilité des collections, lorsque les trois critères suivants sont satisfaits : i) une juste valeur marchande a été attribuée au spécimen; ii) l'acquisition a été approuvée; et iii) le transfert légal de l'objet à la Société a eu lieu.

iv) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société sous forme de crédits parlementaires.

- Les crédits parlementaires pour les charges de fonctionnement sont constatés comme produits au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.
- Les crédits parlementaires affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont constatés à titre de crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des crédits parlementaires utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produit à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes.
- Les crédits parlementaires affectés à des charges spécifiques sont indiqués comme crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

La Société a l'obligation de faire rapport sur l'utilisation des crédits dans son rapport annuel.

v) Placements affectés

Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds pour l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme produits reportés dans l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des revenus utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produit à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes. Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds pour des dépenses particulières sont reportés dans l'état de la situation financière et constatés comme produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont remplies et les dépenses connexes sont engagées.

vi) Placements

Le revenu de placement distribué du fonds à terme est constaté comme un revenu dans l'état des résultats.

I) Services bénévoles

Les bénévoles consacrent chaque année au Musée un grand nombre d'heures. Puisqu'il est difficile d'évaluer sa juste valeur, cette prestation de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

J) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée, les placements affectés, les placements et les comptes débiteurs tandis que les passifs financiers comprennent les créditeurs et charges à payer.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture et toute baisse permanente de la valeur est reportée à l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments dans le coût lorsqu'ils sont initialement constatés.

K) Placements affectés

Les placements affectés au sein de la Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) comme fonds à épuisement du capital sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière, tandis que les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds pour l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme produits reportés dans l'état de la situation financière.

Les frais de service exigés par la FCO pour la gestion du fonds sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats de l'exercice.

L) Placements

Les placements dans la FCO en tant que fonds à terme de 10 ans sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière.

Les frais de service exigés par la FCO pour la gestion du fonds sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats de l'exercice.

M) Ventilation des charges

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

3. Immobilisations

(en milliers dollars)

	30 septembre 2019			31 mars 2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	627	-	627	627	-	627
Édifice commémoratif Victoria	204 783	61 437	143 346	204 783	58 929	145 854
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 040	23 302	11 738	35 040	22 805	12 235
Expositions permanentes	10 122	4 736	5 386	10 122	4 228	5 894
Améliorations locatives	11 259	7 161	4 098	10 995	6 984	4 011
Matériel de recherche	4 822	2 623	2 199	4 805	2 470	2 335
Cabinets de collection et rayonnages	3 840	2 456	1 384	3 840	2 401	1 439
Améliorations à l'édifice	4 209	3 302	907	4 099	3 089	1 010
Matériel informatique	4 658	3 871	787	4 619	3 491	1 128
Matériel général	1 091	389	702	1 056	337	719
Matériel de bureau et ameublement	1 537	1 390	147	1 530	1 365	165
Travaux en cours - actifs	1 198	-	1 198	385	-	385
	283 186	110 667	172 519	281 901	106 099	175 802

La charge d'amortissement pour la période s'élève à 4 568 000 \$ (4 556 000 \$ au 30 septembre 2018). Au cours de la période terminée le 30 septembre 2019, la Société n'a pas vendu ni retiré des actifs.

4. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur un domaine lui appartenant et situé à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031 en exerçant son droit d'achat pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>		30 septembre 2019	31 mars 2019
Total des versements minimaux futurs	(1)	42 000	43 750
Déduire : intérêts implicites		(17 512)	(18 742)
Valeur actualisée de l'obligation financière	(2)	24 488	25 008
Tranche à court terme		1 118	1 065
Tranche à long terme		23 370	23 943
		24 488	25 008

- 1) Le total des sommes à payer en vertu du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail
- 2) La valeur actualisée de l'obligation du contrat de location-acquisition, en se basant sur un taux d'intérêt du marché actuel de 8,75 %, est estimée à 26 millions de dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés pour chaque exercice comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite
Versements minimum futurs	1 750	3 500	3 500	3 500	3 500	26 250

5. Produits, apports et crédits parlementaires reportés

Les produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019
Apports reportés de sources non gouvernementales	1 782	1 979
Crédits parlementaires reportés	7 916	4 715
Total des apports et crédits parlementaires reportés	9 698	6 694
Produits reportés – prestation de biens et services	685	539
	10 383	7 233

Les changements aux produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019
Solde au début de la période	7 233	4 908
Ajout :		
Apports affectés reçus	96	400
Crédits parlementaires affectés et reportés reçus	4 198	4 280
Produits et apports reportés pour la prestation de biens et services	518	1 141
	4 812	5 821
Moins :		
Apports affectés constatés	(294)	(1 450)
Crédits parlementaires affectés dépensés	(997)	(917)
Produits reportés pour la prestation de biens et services constatés	(371)	(1 129)
	(1 662)	(3 496)
Solde à la fin de la période	10 383	7 233

6. Financement des immobilisations reporté

Le financement reporté afférent aux immobilisations représente la tranche des crédits parlementaires et des apports de sources non gouvernementales utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables.

Le financement des immobilisations reporté se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019
Utilisé pour l'acquisition :		
Financement des immobilisations reporté provenant d'apports de sources non gouvernementales	2 141	2 361
Financement des immobilisations reporté provenant des crédits parlementaires	157 956	160 518
	160 097	162 879

Les changements apportés au solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019
Solde au début de la période	162 879	169 522
Ajout : Acquisitions d'immobilisations	1 285	1 892
Moins montants constatés comme produits :		
Apports	(251)	(499)
Crédits parlementaires	(3 816)	(8 036)
	(4 067)	(8 535)
Solde à la fin de la période	160 097	162 879

7. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019
Immobilisations	172 519	175 802
Moins montants financés par :		
Contrat de location-acquisition	(24 488)	(25 008)
Financement des immobilisations reporté	(160 097)	(162 879)
	(12 066)	(12 085)

La variation nette dans l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019
Acquisitions d'immobilisations	1 285	1 892
Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	520	964
Moins : acquisitions d'immobilisations financées avec le financement des immobilisations reporté	(1,285)	(1,892)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Société	520	964
Amortissement du financement des immobilisations reporté	4,067	8,535
Amortissement des immobilisations	(4,568)	(9,536)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	19	(37)

8. Crédits parlementaires

Pour remplir sa mission, la Société compte sur le financement du gouvernement, qui se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Crédits parlementaires reçus et à recevoir :				
Budget des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	10 359	7 770	17 604	15 540
Portion de crédits reportée, pour des dépenses à venir	(2 778)	(768)	(7 916)	(3 328)
Crédits de l'exercice précédent utilisés au cours de la période pour compléter des projets particuliers	-	-	4 715	1 352
Montant utilisé pour l'achat d'immobilisations amortissables	(1 039)	(85)	(1 254)	(153)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	1 918	1 934	3 816	3 828
Crédits parlementaires constatés durant la période	8 460	8 851	16 965	17 239

9. Droits d'entrée et des programmes

Les produits provenant des droits d'entrée et des programmes se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Droits d'entrée – général	1 199	1 011	2 072	1 671
Droits d'entrée – expositions temporaires	366	197	596	258
Adhésions	194	136	330	231
Programmes	88	73	340	305
	1 847	1 417	3 338	2 465

10. Opérations auxiliaires

Les produits provenant des opérations auxiliaires se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Stationnement	290	252	523	437
Location des installations	163	132	325	345
Revenus de la boutique	230	166	446	312
Loyer de la boutique et de la cafétéria	23	18	43	34
	706	568	1 337	1 128

11. Apports

Les produits provenant des apports se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Apports et commandites en argent	372	299	693	656
Commandites en nature	55	99	195	206
Spécimens donnés aux fins des collections	1 050	50	1 050	50
	1 477	448	1 938	912

12. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Société a effectué des opérations avec ces entités dans le cours normal des activités, aux mêmes conditions, que celles conclues avec des parties non apparentées et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Produits auprès d'apparentés du gouvernement du Canada:				
Opérations auxiliaires	-	-	-	8
Divers	-	3	1	37
	-	3	1	45

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Charges auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :				
Coût du personnel	497	407	802	816
Impôts fonciers	222	302	619	602
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	6	1	8	1
Fret et transport	5	1	5	2
Services professionnels et spéciaux	-	-	2	86
Marketing et communications	-	10	-	10
Réparations et entretien	-	-	6	1
	730	721	1 442	1 518

Les soldes auprès d'apparentés du gouvernement du Canada à la fin de l'exercice se composent des éléments suivants :

	30 septembre 2019	31 mars 2019
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Dues de ministères et organismes gouvernementaux	59	183
Dues à des ministères et organismes gouvernementaux	343	632

13. Sommaire des charges par objets

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés le 30 septembre		Trois mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Coût du personnel	4 172	3 806	8 111	7 607
Amortissement des immobilisations	2 295	2 299	4 568	4 556
Spécimens aux fins des collections	4 551	50	4 553	50
Services professionnels et spéciaux	1 267	839	2 024	1 625
Exploitation et entretien des édifices	1 027	1 024	1 847	1 886
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	612	637	1 231	1 280
Impôts fonciers	608	613	1 175	1 188
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	377	302	694	660
Marketing et communications	332	314	593	612
Expositions	343	273	583	672
Frais de déplacement	222	124	270	252
Réparations et entretien	183	121	296	244
Coût des marchandises vendues - natureBOUTIQUE	108	73	206	137
Fret et transport	32	19	51	28
Divers	124	-	287	113
	16 253	10 494	26 489	20 910

RAPPORT DE GESTION

Vue d'ensemble

Ces états financiers trimestriels doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels audités du Musée canadien de la nature pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 et avec la présentation narrative incluse dans le présent rapport financier trimestriel.

Le principal objectif du Musée canadien de la nature est de remplir son mandat national, tel que décrit dans la Loi sur les musées, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilisation établi dans cette loi et dans la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques. À cette fin, le conseil d'administration et la direction du Musée s'engagent à gérer les fonds publics et privés investis dans le Musée de manière transparente et responsable et à optimiser la valeur de la contribution du Musée aux Canadiens et à la société canadienne.

Les orientations stratégiques du Musée reconnaissent l'intention d'être une source de premier plan de connaissances sur l'histoire naturelle et d'investigation scientifique pour les scientifiques et le public, apportant ainsi une perspective distinctement canadienne au corpus de connaissances mondial. Le Musée diffusera les résultats de cette enquête scientifique, contribuant ainsi à inspirer les Canadiens à agir de manière consciente au sujet de l'environnement naturel. En tant qu'institution publique, le Musée souhaite également continuer à faire preuve de responsabilité, de valeur et d'efficacité financière en obtenant des résultats significatifs et mesurables.

La viabilité financière a été et continuera d'être l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies conçues pour gérer les pressions connues et anticipées. Une approche de gestion du risque d'entreprise est utilisée pour gérer ces stratégies et pressions en faveur de la vision d'être une institution nationale offrant un maximum de valeur et de service au public.

Produits

Les produits pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 s'élèvent à 7 172 000 \$ ce qui représente une augmentation de 2 198 000 \$ ou 44 % par rapport aux 4 974 000 \$ des six mois de l'exercice précédent. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation des revenus liés aux adhésions et aux droits d'entrée, y compris les suppléments liés aux expositions temporaires majeures du Musée *Papillons en vol* et *Ptérosaure : Voler à l'ère des dinosaures* et à la comptabilisation de 1,05 \$ million des apports affectés liés aux spécimens donnés aux fins des collections.

Les produits pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 s'élèvent à 4 312 000 \$ ce qui représente une augmentation de 1 643 000 \$ ou 62 % par rapport aux 2 669 000 \$ des trois mois de l'exercice précédent. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation des revenus liés aux adhésions et aux droits d'entrée, y compris les suppléments liés aux expositions temporaires majeures du Musée *Papillons en vol* et *Ptérosaure : Voler à l'ère des dinosaures* et à la comptabilisation de 1,05 \$ million des apports affectés liés aux spécimens donnés aux fins des collections.

Sur une base d'exercice, les crédits parlementaires pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 s'élèvent à 16 965 000 \$, comparativement à 17 239 000 \$ pour les six mois de l'exercice précédent. La différence est principalement attribuable aux crédits parlementaires reçus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables et à la variation des crédits d'immobilisation reportés.

Sur une base d'exercice, les crédits parlementaires pour la période de trois mois de l'exercice s'élèvent à 8 460 000 \$, comparativement à 8 851 000 \$ pour les trois mois de l'exercice précédent. La différence est principalement attribuable aux crédits reçus et utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables et à la variation du financement reporté des immobilisations.

Charges

Les charges pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 s'élèvent à 26 489 000 \$, comparativement à 20 910 000 \$ pour les six mois de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5 579 000 \$ ou 27 %. Cette augmentation est due principalement à la comptabilisation de dépenses pour l'acquisition de 3,50 \$ millions de spécimens pour la collection

et à la comptabilisation de revenus et dépenses de 1,05 \$ million pour les spécimens donnés aux fins de collections. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse de dépenses du personnel et la formation.

Les charges pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 s'élevaient à 16 253 000 \$, comparativement à 10 494 000 \$ pour les trois mois de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5 759 000 \$ ou de 55 %. Cette augmentation est due principalement à la comptabilisation de dépenses pour l'acquisition de 3,50 \$ millions de spécimens pour la collection et à la comptabilisation de revenus et dépenses de 1,05 \$ million pour les spécimens donnés aux fins de collections. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse de dépenses du personnel et la formation.

Résultats d'exploitation nets

Le résultat d'exploitation net pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2019 était une perte de 2 352 000 \$. Cette perte est principalement attribuable à la comptabilisation de dépenses durant cette période pour l'acquisition de 3,50 \$ millions de spécimens pour la collection et compensée par une augmentation des revenus liés aux adhésions et aux droits d'entrée.

Le résultat d'exploitation net pour les trois mois terminée le 30 septembre 2019 était une perte de 3 481 000 \$. Cette perte est principalement attribuable à la comptabilisation de dépenses durant cette période pour l'acquisition de 3,50 \$ millions de spécimens pour la collection.

État de la situation financière

Actif

Le niveau de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 18 113 000 \$ au 30 septembre 2019 représente une diminution de 362 000 \$ ou 2 % par rapport au niveau de 18 475 000 \$ du 31 mars 2019. Cette baisse est principalement en raison du report des crédits parlementaires reçus pour l'achat d'immobilisations compensées par l'acquisition de spécimens durant la période.

Les immobilisations sont passées de 175 802 000 \$ au 31 mars 2019 à 172 519 000 \$ au 30 septembre 2019, principalement en raison des charges d'amortissement compensées par l'acquisition d'immobilisations.

Passif

Les revenus, contributions et crédits parlementaires reportés sont passés de 7 233 000 \$ au 31 mars 2019 à 10 383 000 \$ au 30 septembre 2019, principalement en raison du report des crédits parlementaires reçus pour l'achat d'immobilisations.

Le financement d'immobilisations reporté est passé de 162 879 000 \$ au 31 mars 2019 à 160 097 000 \$ au 30 septembre 2019, étant donné que le financement d'immobilisations reporté est comptabilisé comme revenu au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Déficit accumulé

Le déficit accumulé au 30 septembre 2019 est de 4 505 000 \$ est attribuable au traitement comptable afférent au Campus patrimoine naturel du Musée situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit à l'état de la situation financière comme une obligation de location-acquisition. Ce traitement comptable a gardé le Musée dans une position de déficit pendant de nombreuses années, en raison de la charge d'intérêt sur l'obligation découlant du contrat de location-acquisition, qui est plus élevée dans les premières années du bail que dans les dernières. En conséquence, le déficit cumulé afférent à ce traitement comptable commencera à s'inverser cette année, jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé à la fin du bail, en 2031. Cette situation n'affecte aucunement les mouvements de trésorerie ni la stabilité financière du Musée.

ANALYSE DES RISQUES

Le Musée a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise conçu pour gérer efficacement et de manière proactive les risques qui pourraient l'empêcher d'atteindre ses objectifs. Le Plan d'entreprise du Musée identifie quatre risques et stratégies d'atténuation connexes. L'étape d'atténuation des risques implique l'élaboration de stratégies d'atténuation conçues pour gérer, éliminer ou réduire les risques à un niveau acceptable, idéalement faible. Une fois qu'une stratégie est mise en œuvre, elle est continuellement surveillée pour en évaluer l'efficacité, dans le but de pouvoir la recadrer si nécessaire.

Le résumé des principaux risques et des stratégies d'atténuation se présente comme suit :

1. Déficit structurel : risque que le déficit structurel continue à augmenter en raison d'un rythme de croissance des dépenses (services publics, impôts fonciers, inflation, etc.) supérieur à celui des recettes. Ce risque est atténué par un processus continu d'examen des dépenses, surveillance des revenus d'adhésion et la croissance des recettes commerciales.
2. Avancement : risque que le bassin de donateurs restreint limite les ressources financières disponibles pour soutenir l'investissement requis pour la mise en œuvre des initiatives stratégiques. Ce risque est atténué par un programme d'avancement complet, mené par une équipe de professionnels de la collecte de fonds et un nouveau groupe de bénévoles dévoués et de membres du Conseil d'administration.
3. Succession : risque qu'un nombre important d'employés soient admissibles à la retraite, ce qui entraînerait une perte de mémoire d'entreprise et de compétences importantes. Pour atténuer ce risque, le Musée a élaboré un plan de relève dont il assure le suivi. Ce plan couvre aussi le développement des compétences.
4. Budget 2016 : risque que les projets d'immobilisations financés par le Budget de 2016 ne soient pas terminés à temps et dans les budgets prévus. Le suivi trimestriel à l'interne garantira que le Musée remplit ses engagements de dépenses.